



Montataire
VILLE DE L'OISE

Vivre!

LE MAGAZINE D'UN STYLE DE VILLE - N° 21 - AVRIL 2001



Un printemps ensoleillé : VITE !



Petit Journal



CROISSANT



A TOUS LES FRANÇAIS
 Le France a écrit un bulletin
 dans ce bulletin on peut lire
 des renseignements de circonstance sur les
 événements de la vie publique, politique,
 économique, sociale et sportive.
 Bonne lecture.
 Les gâteaux vendus dans ce bulletin sont
 des gâteaux fabriqués dans une boulangerie
 de la région de Paris. Ils sont très agréables
 et très sains. Ils sont vendus dans ce bulletin
 à un prix très avantageux. Ils sont très
 appréciés. Ils sont très sains et très
 agréables. Ils sont très appréciés.
 Bonne lecture.
VIVE LA FRANCE !
 GÉNÉRAL DE GAULLE



*Ernestine Floquet,
100 printemps !*



BEKANTWICKING **AVIS**
 Les avis sont des avis de décès.
 Ils sont publiés dans ce bulletin.
 Ils sont très importants.
 Ils sont très appréciés.
 Bonne lecture.



Sommaire

- Conseil Municipal
 - Elections
 - Travaux
 - Sécurité
 - Budget
 - Social
- Les gens de
- Cahier central
 - Palestine
 - Collecte sélective
 - Urbanisme
 - Vie locale, Associations
 - Etat civil

Vivre !
N° 21 - Avril 2000

Directeur de la Publication

Directeur de la Commission

Composition-Maquette

Véronique Bendoricic

Manuel Fournier

Christophe

Photos :

Impression - composition

Impression

Conseils et réalisations

Vivre !

Rue André Gide

http://www.vivre.fr

Téléphone

Télécopieur

Sommaire

	pages
• Conseil Municipal	4 - 5
• Elections	6
• Travaux	7 - 8
• Sécurité	9
• Budget	10 - 11
• Social	12
Les gens de Montat'	
• Cahier central	13 à 20
• Palestine	21 à 23
• Collecte sélective	24 et 25
• Urbanisme	25
• Vie locale, Associations	26 à 29
• Etat civil	30

Vivre !

N° 21 - Avril 2001

Directeur de la Publication :

Jean-Pierre Bosino

Directeur de la Communication/rédaction :

Jean-Paul Legrand

jpaul.legrand@wanadoo.fr

Composition-Maquette-Conception :

Véronique Bendemagh, Micheline Bordez

Manuel Fernandes, Bruno Giordano

Chantal Maupas, Fernand Tuil

Photos :

Jean-Louis Cormontagne

Impression - composition couleur :

Imprimerie Municipale - Montataire

Conseils et réalisation graphique :

Jean-Noël Wallemacq

Vivre !

Rue André Ginistl - 60160 Montataire

<http://www.mairie-montataire.fr>

Téléphone : 03 44 64 44 00

Télécopie : 03 44 64 44 05

Éditorial



Une nouvelle fois, notre ville vient de connaître des inondations dramatiques, et même si celles de janvier dernier n'avaient pas cette ampleur, il n'en reste pas moins que c'est la deuxième fois depuis le début de l'année.

De mémoire de montatairiens, nous n'avions jamais connu des inondations de ce niveau, même en 1995, où quasiment tout le bas de la Ville a été touché, soit par la crue du Thérain, soit par celle de l'Oise.

J'ai eu l'occasion de leur dire sur place, mais je souhaite ici réaffirmer notre solidarité à toutes les familles durement éprouvées, aux entreprises de la Ville qui ont connu un tel «cauchemar».

Les services municipaux ont encore une fois montré toute leur conscience du service public, par leur aide, leur travail dans des journées qui pouvaient durer 10, 12, 14 heures.

La solidarité de la Ville de Creil s'est aussi exprimée, avec la présence d'agents municipaux venus prêter main forte à leurs collègues, les pompiers, les policiers, ont été aussi très présents.

Et puis, comme chaque fois, nous avons vu vivre concrètement la solidarité des montatairiens, nous nous sommes «serrés les coudes», nombre d'élus sont allés, bottes aux pieds, tenter d'apporter chaleur et réconfort.

Maintenant plus que jamais, il faut que les mesures préconisées par le bureau Hydratec soient mises en œuvre sur Montataire et sur la vallée du Thérain.

Tout doit être fait pour qu'il en soit ainsi, et la Municipalité, au-delà des 500 000 F inscrits dans son budget, agira sans relâche jusqu'au début des travaux (voir l'avant dernière page du magazine).

Les montatairiens ont très largement renouvelé leur confiance à l'équipe que j'avais l'honneur de conduire : comme pour les six années précédentes, nous voulons être dignes de cette confiance, dans tous les domaines de notre vie à Montataire.

Oui, vraiment, vivement le soleil, vivement un vrai printemps.

Votre Maire
Jean-Pierre Bosino

Elections



Jean-Pierre Bosino
42 ans - Ouvrier
Réélu Maire le 17 mars 2001

Le nouveau Conseil Municipal élu le 11 mars 2001



Pascal D'INCA
42 ans
Agent de maîtrise



Marie-France BISSANGOU
38 ans
Chimiste



Jérémy TUIL
22 ans
Employé



Claude COUALLIER
Adjoint
53 ans - Technicien



Joël CAPET
Adjoint
58 ans - Employé



Julie BORDEZ
19 ans
Etudiante



Philippe CLAUSTRE
42 ans
Ouvrier



Jocelyne DESCHAMPS
Adjointe
54 ans - Vsp



Abdelkrim KORDJANI
Adjoint
28 ans - Etudiant



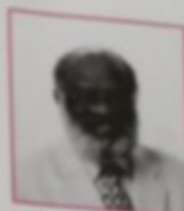
Patrick BOYER
46 ans
Attaché commercial



Maryline WALLET
30 ans
Ouvrière



Jean-Pierre MERCIER
50 ans
Cadre commercial



Louis RAYMOND
Adjoint
74 ans - Ecrivain



Florence BAILLEUX
31 ans
Professeur d'école



Annie GRUNY
42 ans
Secrétaire



Marcel ZANETTI
66 ans
Retraité



Warda ADDA
20 ans
Etudiante



ESCHAMPS
Dint
- VRP



DRDJANI
t
udiant



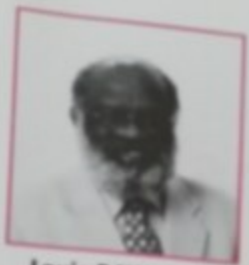
YER
ercial



LLET



IER



Louis RAYMOND
Adjoint
74 ans - Ecrivain



Marie-Paule BUZEN
Adjoint
51 ans - Employée



Françoise BOURGEOIS
Adjoint
50 ans - Ouvrière agricole



Stéphane BOURGEOIS
Adjoint
37 ans - Ingénieur



Florence BAILLEUX
31 ans
Professeur d'école



Collette BURATO
58 ans
Employée



Fatima MURADIAN
42 ans
Étudiante



Bernard BOURGEOIS
Adjoint
50 ans - Responsable régional



Annie GRUNY
42 ans
Secrétaire



Joakim FORTUNATO
44 ans
Chauffeur



Danièle BEN GUANEZ
62 ans
Étudiante



Alain BOURGEOIS
48 ans
Agent de maîtrise



Marcel ZANETTI
66 ans
Retraité



Murielle DACHEUX
45 ans
Cadre administratif



Hélène SALES
44 ans
Secrétaire



Ludvine CORTES
22 ans
Étudiante



Warda ADDALA
20 ans
Étudiante



Natalino PEZZETTA
73 ans
Retraité



Jean-Pierre BAMBIE
49 ans
Libraire spécialiste



Ghislaine BOURGEOIS
52 ans
Comptable

Elections

Résultats des élections municipales vote du 11 mars 2001

Bureaux	Inscrits	Votants	%	Abstentions	Nuls	Exprimés	Liste de Rassemblement des forces de gauche et de Progrès conduite par M. Bosino		Montataire à Gauche à 100% conduite par M. Bambier		Pour le Renouveau de Montataire conduite par M. Menner	
							Voix	%	Voix	%	Voix	%
1 Mairie	641	396	61,78%	245	26	370	230	62,16%	40	10,81%	100	27,02%
2 Libération	577	338	58,58%	239	22	316	232	73,42%	29	9,18%	55	17,40%
3 Paul Langevin	913	560	61,34%	353	37	523	308	58,89%	50	9,56%	165	31,50%
4 Henri Wallon	874	499	57,09%	375	24	475	305	64,21%	84	17,68%	86	18,11%
5 J. Decour A	934	504	53,96%	430	26	478	276	57,74%	136	28,45%	66	13,81%
6 J. Decour B	945	526	55,66%	419	30	496	286	57,66%	112	22,58%	98	19,76%
7 Joliot Curie	587	332	56,56%	255	14	318	216	67,92%	31	9,75%	71	22,32%
8 Joliot Curie	827	484	58,52%	343	20	464	301	64,87%	59	12,72%	104	22,41%
Totaux	6298	3639	57,78%	2659	199	3440	2154	62,62%	541	15,73%	745	21,60%

% Votants/inscrits : 57,78%
 % Abstentions/inscrits : 42,22%
 % Nuls/votants : 5,47%
 % Exprimés/votants : 94,53%

Majorité absolue : 1721
 25% des inscrits : 1575
 10% de suffrages exprimés : 344
 5% des suffrages exprimés : 172

Art L. 253 : Nul n'est élu au 1^{er} tour s'il n'a pas obtenu

- la majorité absolue des suffrages exprimés
- un nombre de suffrages supérieur ou égal au quart des inscrits

Résultats des élections cantonales de Montataire

	Inscrits	Votants	Exprimés	Alain Blanchard (PCF)	Jacques Pinsson (UMP)
Blaincourt les Précy	820	389	363	204	159
Cramoisy	354	186	178	124	54
Maysel	173	83	72	39	33
Mello	286	139	131	70	61
Montataire	5303	2484	2386	1843	543
Précy-sur-Oise	2254	964	912	414	498
Saint-Leu d'Esserent	3033	1525	1484	999	485
Saint-Vaast les Mello	561	240	230	125	105
Thiverny	569	250	234	163	71
Villers-sous-Saint-Leu	1566	854	821	310	511
TOTAL	15864	7114	6811	4291	2520
%		44,8	95,7	63	37



Alain Blanchard
(PCF) Réélu

es

Réaménagement des abords Fabien - Thorez

Pour le Renouveau de Montataire conduite par M. Mercier		
	%	
11%	100	27,03%
8%	55	17,41%
3%	165	31,55%
8%	86	18,11%
3%	66	13,81%
1%	98	19,76%
1%	71	22,33%
1%	104	22,41%
1%	745	21,66%

ur s'il n'a pas réuni
pages exprimés
rieur ou égal

- Le projet de résidentialisation des abords des immeubles Fabien et Thorez et de l'École Maurice et Lucie Bambier a été bâti au cours de 8 réunions sur plusieurs mois, depuis septembre 1999, par un Groupe de Travail associant des représentants des Habitants, de l'OPAC Oise Habitat, de la SA HIM du Département de l'Oise, de l'École Bambier, de différents Services Municipaux, Techniques, Social, Citoyenneté-Prévention-Médiation, Communication, des Architectes, le Cabinet du Maire, la Mission de Développement et des Elus, ...

- Il a été soumis à différents Conseils Municipaux qui ont délibéré et voté le réaménagement des deux voies en bordure des immeubles et de l'espace vert devant l'école, pour un montant de travaux d'environ : 3 310 000 F TTC.

- Les travaux de résidentialisation, de création d'un nouveau sens de circulation et de nouvelles places de stationnement, de plantations, ont débuté en janvier 2001 au bout de la rue du Colonel Fabien et se poursuivront sur la rue Maurice Thorez et sur l'espace vert entre les pavillons et l'école. Ils s'achèveront au cours de l'été 2001.

- Le suivi des travaux, au cours de l'année 2001 sera assuré par le Groupe de Travail associant les locataires des deux immeubles.

Ce groupe partenarial dressera le bilan de cette opération à l'automne et réfléchira à la tranche suivante, programmée en 2003 et portant sur le réaménagement du carrefour Fabien/Jacquerie/Vaillant-Couturier, dit «le stop».

Financement dans le cadre du Contrat de la ville

• la Ville de Montataire	1.388.000 F	43%
• l'Etat	292.000 F	9%
• l'Union Européenne	1.126.000 F	34%
• le Conseil Général	250.000 F	7%
• le Conseil Régional	254.000 F	7%
Total	3.310.000 F TTC	



hard

Rénovation du Centre commercial des Martinets

• Un projet bâti au cours de 15 réunions sur deux ans, depuis janvier 1999, par un Groupe de Travail associant des représentants des Habitants, des Commerçants, de l'OPAC Oise Habitat, de la Police Nationale, de la Poste, de différents Services Municipaux, Techniques, Social, Citoyenneté-Prévention-Médiation, Communication, des Architectes, le Cabinet du Maire, la Mission de Développement et des Elus, ...

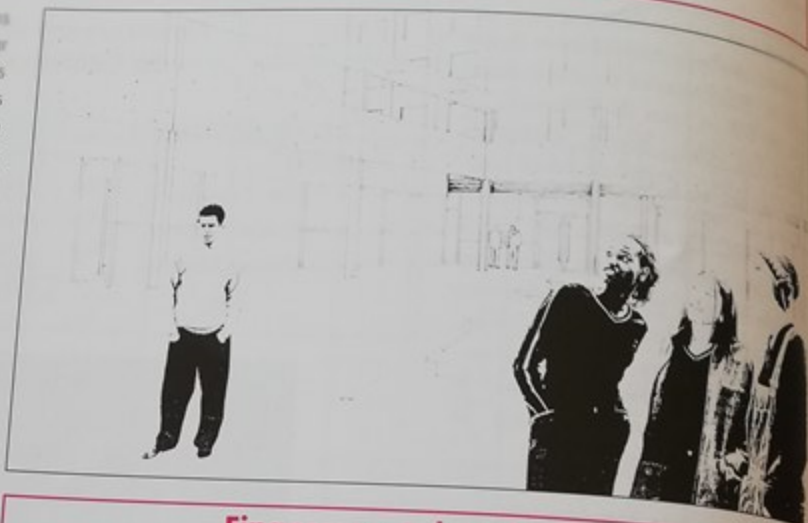
• Il a été soumis à différents Conseils Municipaux qui ont délibéré et voté.

- la réhabilitation du Centre Commercial : OPAC Oise Habitat, maître d'ouvrage, 4.194.000 F TTC environ de travaux de restructuration,
- le réaménagement du parvis commercial et du Rond-Point Anatole France : Ville, maître d'ouvrage, 1.220.000 F TTC environ de travaux de réaménagement, soit un total général de 5.414.000 F TTC

• Les travaux ont débuté en janvier 2001 dans le commerce vacant, destiné à accueillir le bar-tabac qui a été inauguré le 2 avril, et se réaliseront progressivement (démolition du bar-tabac Le Nemrod, du patio et d'une partie du toit-terrasse, restructuration, réaménagement de l'ensemble,...) jusqu'au début de l'automne :

1er chantier : Centre Commercial jusqu'à la fin de l'été 2001
2ème chantier : Rond-Point Anatole France - été-automne 2001.

• Le suivi des travaux, du début à la fin, sera mené par le Groupe de Travail partenarial associant les habitants et les commerçants, qui en dressera le bilan en novembre 2001.



Financement dans le cadre du Contrat de la ville

la Ville de Montataire	2.670.000 F	49 %
le District Urbain	102.000 F	2 %
l'Etat	840.000 F	15 %
l'Union Européenne	410.000 F	8 %
le Conseil Régional	927.000 F	17 %
l'O.P.A.C Oise Habitat	315.000 F	6 %
M Djamel Messaoudi	150.000 F	3 %
total général de	5.414.000 F TTC	



Face à la délinquance prendre des précautions

Sécurité

Des rapports de bon voisinage, une vie associative active, une attention portée aux autres par la solidarité, des actes simples qui permettent au quotidien de faire face à la délinquance.

A cela un certain nombre de précautions élémentaires sont à prendre qui sont ici évoquées par M. le Commissaire principal de la police nationale.

Certains des effets de la délinquance qui viennent alourdir le sentiment d'insécurité doivent être abordés au plan d'une présence policière accrue sur la voie publique tant au niveau préventif que répressif et être suivis de réponses judiciaires adaptées.

Néanmoins, nous le savons tous aujourd'hui et le contrat local de sécurité en est le creuset, d'autres méthodes de gestion de la sécurité sont en marche et concernent des partenaires institutionnels ou non qui produisent dans leur travail au quotidien de la sécurité.

La lutte pour la sécurité : un travail partenarial

Au premier rang, sans être exhaustif, nous pouvons citer les collectivités locales, l'Éducation Nationale, les bailleurs sociaux, les transporteurs, les associations. Au-delà, l'un des plus solides vecteurs passe par la cellule familiale et la population en général.

Dans cette optique, le civisme ou la simple prudence jouent un rôle non négligeable. Veiller à la sauvegarde de ses biens en adoptant des gestes simples consistant à verrouiller convenablement les portes d'habitation, à ne pas laisser d'objets visibles et tentant dans les véhicules, respecter le code de la route, se sentir concerné par la vie des espaces communs d'im-

meubles..., sont autant d'atouts dans la gestion de la sécurité.

Ainsi, de nouvelles formes de délinquance qui apparaissent ou des dérives anciennes qui se durcissent, peuvent être contre-carrées. Il convient de faire preuve de vigilance avec les téléphones portables, de conserver les factures de cartes bancaires sans confier trop facilement leurs codes à l'informatique des achats en ligne notamment.

Des précautions simples

Enfin, même en circulant en véhicule, il convient d'éviter de laisser les sacs à mains, sacoches et autres cabas trop visibles sur les sièges libres surtout à l'arrière. A l'arrêt à un carrefour ou à un feu ils pourraient disparaître sous les yeux du conducteur, il suffit de quelques secondes et cela sera encore plus vrai à l'arrivée des beaux jours avec les vitres baissées. Des précautions très simples et l'attention aux autres sont des facteurs essentiels de lutte contre la délinquance tout en renforçant également la cohésion sociale, c'est aussi l'un des enseignements qu'il faut tirer des contrats locaux de sécurité.

M. Bonnard
Commissaire principal



Réunions de quartiers

Vos questions et les réponses de vos élus

Vous avez posé à vos élus de très nombreuses questions auxquelles ils ont répondu sans détour. Nous en publions ici certaines.

Ne pensez-vous pas qu'ouvrir la rue Marceau Horcholle sur l'avenue Guy Moquet serait une erreur ?

Vous avez raison. Cela poserait des problèmes de sécurité et de voisinage, la Municipalité actuelle n'a jamais envisagé cette ouverture.

Les travaux dans les rues Lénine, Jaurès et République perturbent beaucoup ce quartier. En fin de compte à quoi vont-ils aboutir ?

La reprise des trottoirs, des stationnements, de la chaussée, de l'éclairage public et du mobilier urbain sur les voies sont des actions que doit traiter l'étude engagée par le cabinet de maîtrise d'œuvre D.A.U. avec un groupe d'habitants. Nous poursuivons, ce travail en étroite concertation avec les riverains pour faire de cet axe un élément de revitalisation du centre de Montataire. Les travaux engagés permettront une amélioration de la sécurité routière, un éclairage plus adapté et agréable, une plus grande esthétique urbaine.

M. le Maire, nous en avons assez des inondations dues aux crues du Thérain, que comptez vous faire ?

Nous avons ces derniers mois procédé à des travaux d'aménagement des berges pour créer des espaces de promenade et de détente. Les crues du Thérain, à répétition, catastrophiques pour ses riverains, pour les entreprises n'ont pas permis de profiter de ces aménagements. La Municipalité a décidé de mettre tous les moyens nécessaires pour prévenir tout débordement de la rivière. Ainsi, 500 000 francs ont déjà été débloqués pour les travaux d'urgence. Une étude du Syndicat de la vallée du Thérain chiffre à 30 millions de francs les travaux nécessaires sur toute la vallée. D'ores et déjà 7,5 millions sont classés comme prioritaires, dont 1,4 million HT seront réalisés dès 2001 sur le territoire de notre commune. Enfin l'arrêt de l'exploitation de la gravière et le début de l'aménagement des marais en continuité des bords de la rivière permettent de créer un grand parc urbain, accessible à tous pour la promenade.

La municipalité peut-elle aider financièrement les victimes de véhicules incendiés ?

Non, on ne peut pas légalement vous verser une aide directe. Mais indirectement nous soutenons des associations comme l'ADAVI qui apporte une aide aux victimes. Les services municipaux comme celui de la prévention citoyenneté est aussi à votre écoute pour vous soutenir dans vos démarches.

Dans les immeubles peut-on organiser un atelier qui permette les petites réparations d'urgence comme celles concernant l'électricité ?

Oui, votre idée doit être prise en compte dans le cadre de la réalisation d'une étude de quartier qui serait une société associant la ville, le bailleur social et les habitants et employant des personnes du quartier qui interviendraient rapidement pour effectuer ces petites réparations et travaux d'urgence.

On a volé notre poubelle. Que doit-on faire dans ce cas ?

Il faut déclarer le vol au service de police et vous rendre aux services techniques avec le récépissé de déclaration de vol afin que l'on vous remplace votre poubelle.

A-t-on le droit de planter un arbre à proximité d'un drain ?

Non cela est interdit.

J'habite rue de Condé. Je constate à nouveau des tremblements de ma maison sans doute dus aux passages de poids lourds.

Nous allons signaler ce phénomène au Conseil Général. Mais nous allons étudier la possibilité de dévier la circulation de poids lourds en utilisant l'ancien chemin latéral.

Budget 2001 : 456 citoyens réunis

En janvier et février, 456 personnes ont participé aux 20 réunions de préparation du budget. Parmi elles 160 agents municipaux, plus de quarante représentants de vos associations, ainsi que des enseignants et des commerçants ont été associés à la réflexion.

Participation :

Débat d'orientations budgétaires :
environ 30 personnes

Réunions de quartier :
environ 195 personnes

Services municipaux : 160 personnes

Associations : 43 personnes

Enseignants : 18 personnes

Commerçants : 10 personnes

Total : 456 personnes



Franchement, M. le Maire, il y en a ras le bol des véhicules stationnés sur les trottoirs.

Moi aussi cela m'exaspère. C'est dangereux et irresponsable. J'ai demandé à la police de verbaliser. A chaque fois que c'est possible nous faisons des aménagements pour éviter ces stationnements irréguliers.

Avez-vous prévu de refaire les trottoirs impasse Chevalier ?

Oui, les crédits ont été votés.

J'habite derrière le garage FIAT, je constate une aggravation du bruit causé par la circulation de la Départementale 200. Que comptez-vous faire ?

Le District a fait réaliser une étude pour connaître les travaux à réaliser pour lutter contre le bruit. Un mur anti-bruit revient à 10 000 francs par m². C'est trop élevé, c'est pourquoi nous réfléchissons à d'autres solutions comme par exemple des talus végétalisés.

Comment seront aménagés les abords du cinéma Pathé ?

Selon la direction de cet établissement, il est prévu la construction de deux restaurants. Nous souhaitons que soit également étudiée la construction d'un hôtel car il y a une forte demande.

La loi va imposer la constitution de communautés de communes ou d'agglomération. Comment va se faire le choix ?

Le Maire : Je considère que ce choix doit être librement consenti et en aucun cas imposé, le projet politique de la nouvelle agglomération doit faire l'objet d'une réflexion et d'un débat avec la population qui devra être consultée. Je m'y engage.

Quand ferez vous les travaux d'aménagement de la rue des marronniers ?

L'étude sera réalisée en 2001 et les travaux en 2002/2003 en concertation avec les habitants.

J'habite rue de la sente des Chères Vignes. A cause du mauvais temps, il y a des ornières importantes.

Nous aménagerons la sente des Chères Vignes en totalité après les travaux d'assainissement qui sont programmés par le District Urbain. Les habitants seront associés à la réalisation du projet.



Cinq commerces ont fermé en deux ans. La transmission des commerces ne se fait plus. Cela conduit fatalement à leur disparition.

Il faut préparer en amont la transmission des petits commerces et non attendre le dernier moment. Nous pourrions réfléchir ensemble à cette question avec l'appui des chambres consulaires.

Pouvez-vous flécher les commerces de Montataire ?

C'est une suggestion à prendre en compte et à étudier. Nos services vont y travailler.

Le chômage diminue. Mais, à mon avis, cela est dû principalement au fait que l'on radie beaucoup de chômeurs des listes.

Le Maire : Il y a eu et c'est incontestable une reprise économique dans l'agglomération creilloise. Nous sommes passés à Montataire, de 1500 demandeurs d'emplois à 927. Par contre, ce qui me préoccupe c'est que je constate que de septembre à décembre 2000, ce nombre n'a pratiquement pas varié. Le gouvernement devrait prendre des mesures radicales contre la précarité et les licenciements, pour une véritable politique de sécurité de l'emploi alliant embauche et formation.

Il y a trop de circulation dans la traversée de Magenta. Le rond point de l'avenue F. Mitterrand est mal fait.

C'est une route départementale qui relève de la compétence du Conseil Général. Nous conduisons, actuellement, une étude d'aménagement de cette route départementale.

Il y a beaucoup trop de sorties de garages rue du 8 Mai, cela empêche le stationnement.

M. Couallier : Le P.O.S. prévoit 1,5 place pour toute nouvelle construction. 30 nouveaux stationnements seront réalisés à côté de Lesieur. C'est la S.A. H.M. du Département de l'Oise qui devait les réaliser.

Nous allons les relancer d'urgence sur ce projet.

Les orientations budgétaires retenues par la Municipalité

- 1 - Non augmentation des impôts payés par les ménages et ce pour la 4ème année consécutive. Cette orientation implique une gestion rigoureuse du budget de la ville et rend nécessaire de planifier les projets pour qu'ils se réalisent dans de bonnes conditions.
- 2 - Le budget doit aussi permettre de répondre aux attentes et aux besoins des habitants. Ainsi, pour 2001, 26 millions de francs de travaux pourront être réalisés.
- 3 - La nouvelle intercommunalité devra être préparée et discutée avec les Montatairiens qui seront consultés. De nouvelles compétences pourront être confiées à la structure qui remplacera le District, si cela correspond à une nécessité d'agglomération (par exemple : la collecte sélective des déchets).

Social

Suppression des fiches d'état civil

Le décret n° 2000-1277 du 26 décembre 2000 portant simplification de formalités administratives a supprimé les fiches d'Etat Civil.
Afin de prouver votre identité, votre état civil, votre situation familiale ou votre nationalité française, il suffit de présenter :

Documents produits	Documents que les usagers sont dispensés de produire
livret de famille régulièrement tenu à jour	- Extrait de l'acte de mariage des parents - Extrait de l'acte de naissance des parents ou des enfants - Copie de l'acte de décès des parents ou des enfants morts avant leur majorité.
Carte Nationale d'Identité en cours de validité	- Certificat de Nationalité Française - Extrait de l'acte de naissance du titulaire
Passeport en cours de validité	- Extrait de l'acte de naissance du titulaire ou de ses enfants mineurs qui y sont mentionnés
- carte d'ancien combattant - carte d'invalidé de guerre - carte d'invalidé civil	- Extrait de naissance du titulaire

Cependant, certaines démarches restent soumises à la production des justificatifs mentionnés par les textes qui se rapportent à la délivrance des titres et actes suivants :

- carte nationale d'identité
- passeport ou autre document de voyage
- titre de séjour ou attestation d'accueil
- remise d'un livret de famille
- actes d'état civil
- accomplissement des formalités du mariage
- délivrance de copies de décisions judiciaires
- procédure d'acquisition de la nationalité ou délivrance d'un certificat de nationalité française.

Le service de l'Etat Civil est à la disposition des Montatairiens pour tout renseignement.

Centre communal d'action sociale de Montataire

Une permanence de la Trésorerie Municipale de Creil pour encaissement des produits municipaux (restauration scolaire, centre de loisirs sans hébergement, ateliers, crèches...) est mise en place à la Mairie annexe des Martinets.

Elle se tiendra le 2ème mercredi de chaque mois en présence des services de police.

Deux personnes de la Trésorerie l'assureront de :
14 h 00 à 16 h 00

Calendrier pour le 1^{er} semestre :

9 mai 2001

11 juin 2001

Lors de ces permanences les locataires de Oise-Habitat pourront aussi s'acquitter de leur loyer.

Permanences de l'écrivain Public

Durant les périodes scolaires

Mairie Annexe des Martinets
82, avenue Anacris France

Tél. : 03 44 27 09 30

- Le lundi de 13 h 30 à 16 h
- Le jeudi de 13 h 30 à 16 h
- Le vendredi de 14 h à 16 h

Maison Sociale Huberte d'Hoker
9, rue Henri Barbusse

Tél. : 03 44 24 55 80

- Le mardi de 13 h 30 à 16 h
- Le mercredi de 10 h à 12 h

Résidence Maurice Mignon
118, rue Jean Jaurès

Tél. : 03 44 64 45 60

- Le mercredi de 10 h à 12 h

Mairie Principale

Place Auguste Génie

Tél. : 03 44 64 44 44

- Le samedi de 10 h à 12 h

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

11, rue Romain Rolland

Tél. : 03 44 27 55 31

- Le mercredi de 14 h à 17 h
- Le vendredi de 9 h 30 à 12 h sur rendez-vous.

Durant les congés scolaires

Mairie Annexe des Martinets

- Le lundi de 13 h 30 à 18 h
- Le mardi de 16 h à 18 h
- Le jeudi de 13 h 30 à 18 h
- Le vendredi de 14 h à 18 h

Maison Sociale Huberte d'Hoker

- Le mardi de 13 h 30 à 16 h

Résidence Maurice Mignon

- Le mercredi de 10 h à 12 h

Mairie principale

- Le samedi de 10 h à 12 h

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

- Le mercredi de 14 h à 17 h
- Le vendredi de 9 h 30 à 12 h sur rendez-vous.

En cas d'absence, contactez le secrétaire du CCAS au 03 44 27 55 31 qui transmettra tous vos messages.

Ce service est réservé aux habitants de Montataire.

ences
in Public

des scolaires

ertinets
ance
0
3 h 30 à 16 h
3 h 30 à 16 h
de 14 h à 16 h
d'Hoker

3 h 30 à 16 h
on

10 h à 12 h

0 h à 12 h
ion Sociale

4 h à 17 h
30 à 12 h

blaires

0 à 18 h

à 18 h

0 à 18 h

h à 18 h

ker

0 à 16 h

h à 12 h

à 12 h
Sociale

à 17 h
à 12 h

secréta-
55 31

sants de



Réception du minibus publicitaire mis à la disposition
des associations et des services municipaux



Les petits de l'école Paul Longpré en atelier musi-
cal avec l'AWEM jouant sur les structures de la
méthode Baschen



Distribution de livres de fin d'année dans les écoles



Remise d'œufs et de pommes de terre aux associations caritatives
par les commerçants du GCAM



Représentation théâtrale au Palace «Qui a tué Barbot»



Récompense pour les élèves de Mme Huitic
qui ont remporté le rallye lecture



Remise de colis de fin d'année aux personnes retraitées



Signature de la convention entre la ville et la Société Granulats de Picardie pour l'aménagement de la gravière dans le futur parc urbain



Inauguration de la sculpture de M.Kasper «la Marche» sur le rond-point du RD 200



Expo de calligraphie de M. Yacoub Hamda à la Résidence Maurice Mignon



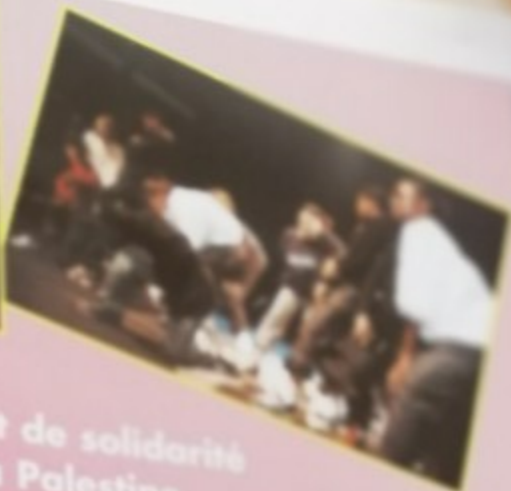
Galette des Rois de la FNACA à la Salle de la Libération



Présentation des vœux de M. le Maire et de la Municipalité



Granulat



Concert de solidarité
avec la Palestine
par des jeunes talents de Montataire





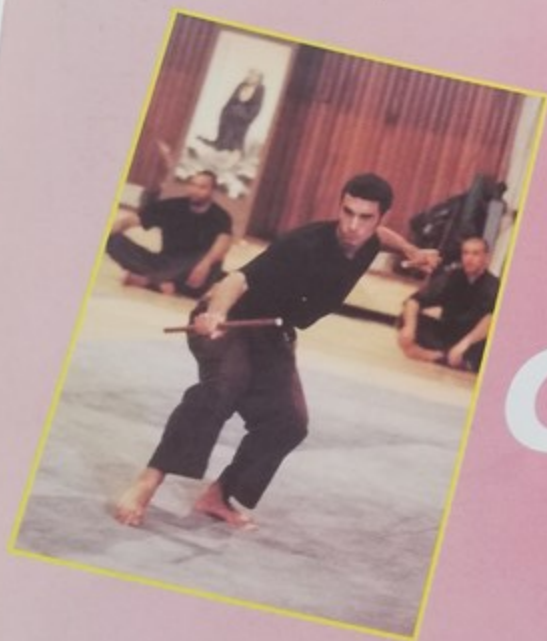
Conférence sur la Paix
Solidarité avec la Palestine



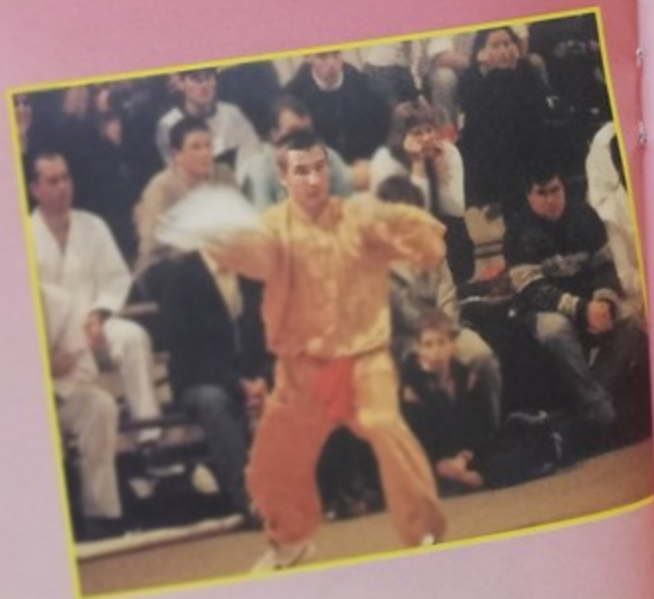


la Paix
Palestine





Gala d'Arts



arts

Martiaux





Arbre de Noël de l'école de Musique
AMEM



La rencontre de Montataire, un événement qui fera date

Samedi 27 janvier 2001, huit cents personnes, dont des parlementaires français, Belges et le maire de la ville de Finsterwalde (ville jumelée avec Montataire) étaient présentes à la salle Marcel Coene où on annonçait la couleur sur une banderole «52 ans d'oubli, d'humiliation du peuple palestinien, ça suffit ! Pour la paix, la justice, l'Europe doit intervenir pour l'application des résolutions de l'ONU».

Une cinquantaine de délégués de tous les camps palestiniens étaient présents. Ils se rencontraient pour la première fois de leur vie ! «Sur cette chère terre de France» devait préciser **Leila Shahid** ambassadrice de l'Autorité palestinienne en France, «un cadeau» at-elle dit, qui permet de reconstituer la nation palestinienne après trois mois de tragédie».

Ce mouvement est parti de la volonté d'un groupe de femmes et d'hommes, habitant notre commune et en colère devant le sort réservé à ces oubliés de l'histoire depuis 52 ans, ces réfugiés palestiniens éparpillés dans différents pays sans avoir le droit de circuler, le premier droit de tout citoyen. La reconnaissance de leur droit au retour est essentielle pour réparer cette injustice de l'histoire. Pourquoi des juifs du monde entier peuvent-ils aller librement en Israël, obtenir la nationalité israélienne et pourquoi les palestiniens ne peuvent-ils pas retourner chez eux ?

Ces femmes et ces hommes avec le soutien de la ville de Montataire ont compris avant tout le monde, la force symbolique que représentait le jumelage d'une ville de France avec un camp palestinien pour faire comprendre à l'opinion internationale qu'il n'y aurait pas de paix tant que ce droit au retour ne serait pas reconnu.

C'est ainsi que la ville de Montataire est jumelée avec le camp de Dheisheh dès 1989. L'initiative a été reprise à Paris, aujourd'hui plus de 20 villes jumelées sont jumelées au ou aux camps de l'étranger, et que bientôt tous les camps le seront.

C'est Ahmed Muhawar, vice-président de l'Association pour la Promotion des Jumelages entre villes de France et camps de réfugiés palestiniens et habitant du camp de Dheisheh, et pour lui, le droit au retour est tout simplement le droit de jouir de la citoyenneté, d'une patrie.

M. Shoen*, ministre palestinien a dénoncé cette loi de 1949

sur le retour des juifs qui, dit-il, habitent nos maisons et cultivent nos terres. Plus de 500 000 de ces gens qui ont bénéficié de la «loi du retour» ne sont pas juifs, ils sont venus avec de faux certificats. On les voit prier dans les églises, mais on refuse ce droit au retour aux palestiniens qui ont été spoliés, alors que c'est un droit reconnu par l'ONU (résolution 194 adoptée en décembre 1948). Il demande le soutien du monde entier contre cette injustice. Ce qui se passe aujourd'hui en Palestine est une vraie guerre «les israéliens utilisent contre nous toutes les armes de destruction : armes à feu, blocus économique, blocus total, couvre-feu... c'est une punition collective quotidienne».

* M. Shoen a passé vingt ans dans les prisons israéliennes



M. Wohmann, Maire de Finsterwalde

Ce jour-là, les gens parlaient de la Paix



Yasmine Boudjenah, Députée européenne

Les territoires de Cisjordanie et Gaza sont divisés en 47 circonscriptions administratives et toutes ces zones sont déclarées zones militaires ouvertes. Récemment, on a assassiné des cadres politiques palestiniens, ce n'étaient pas des militaires et plus de la moitié des martyrs sont des enfants. L'aide alimentaire est bloquée : sur 10 000 tonnes en attente, 270 seulement ont pu entrer.

Des camions de pompiers sont bloqués en Jordanie (il y en a un à Montataire qui attend depuis 2 ans). «Nous sommes prêts dit-il en terminant, à supporter davantage, à accepter l'enfer, mais nous refusons l'occupation».

Nous avançons une position argumentée sur cette question du droit au retour en cette période de négociations. Elle est venue d'**Elias Sanbar**, négociateur des accords de Madrid sur la question des réfugiés et directeur de la «revue d'études palestiniennes». Pour lui «les réfugiés ne sont pas oubliés de l'histoire, car ce sont eux qui ont permis le renouveau de la nation palestinienne». En décidant ces jumelages, dit-il en s'adressant aux européens, vous avez pris la décision d'être en première ligne. «La bataille qui s'ouvre n'est que le prélude du combat pour **ce droit au retour qui est le nœud du conflit**». Il a tenu à préciser les points suivants :

«Le droit au retour ne peut pas être remplacé par une indemnisation. Qu'il n'y ait aucune confusion «entre le droit au retour» et «la loi du retour» il ne peut être question de quotas pour les palestiniens».

«Quand nous disons que ce droit n'est pas négociable, ce n'est pas un durcissement mais un droit humain fondamental qui ne se négocie pas. Celui de vivre libre sur sa terre. Il est évident que ce ne peut être le résultat d'un compromis».

«Nous ne négocierons l'application de ce droit au retour que s'il est reconnu. Cette reconnaissance est la clé de la négociation, il n'y a pas de marchandage possible».

Ce n'est pas l'impasse, mais la cause des réfugiés a marqué des points. Il est devenu évident que cette question est au centre du problème, le nœud, que rien ne sera résolu si elle ne l'est pas. Elias Sanbar prend date du deuxième point, qui est fondamental :

«Israël est à la recherche d'une reconnaissance dans la région depuis cinquante ans, il l'a de tous les Etats, mais il lui manque la légitimité.

Aucun état ne peut la lui donner. Elle est entre les mains de victimes* : les réfugiés. Ils ne sont pas la partie faible de l'équation, mais la clé !».

* à ce jour plus de 420 tués et 19 000 blessés.



Jack Ralite, Sénateur-Maire d'Aubervilliers, ancien ministre



Elias Sanbar (à droite), historien palestinien



Leila Shohid, Déléguée générale de la Palestine en France

Collecte sélective et recyclage : nos déchets ont de l'avenir !

La collecte sélective, bientôt à Montataire

Bientôt sera mis en place progressivement, la collecte sélective qui permettra de ramasser les matériaux recyclables séparément du reste de nos déchets ménagers. Ce sont d'abord les quartiers du bas de la ville qui seront équipés de containers spécifiques.

Nous produisons tous de plus en plus de déchets. A Montataire c'est 500 kg par an et par habitant de déchets ménagers qui sont collectés.

Qu'est-ce que le tri et pourquoi ?

Aujourd'hui, une grande partie de nos déchets peut être recyclée : certains matériaux peuvent être réutilisés et transformés en de nouveaux objets. Ce serait donc un gaspillage de continuer à les jeter sans y prendre garde.

Que contient notre poubelle ?

Matières organiques 26 %

Papiers-cartons 21 %

Verre 10 %

Plastiques 10 %

Textiles 6 %

Métaux 4 %

Matières diverses 23 %

Avec le verre, les verriers refont des bouteilles ; avec les journaux et les magazines, les papetiers fabriquent des cartons ou du papier journal ; les métallurgistes refondent les métaux des canettes de boisson et boîtes de conserve ; les bouteilles en plastique servent à fabriquer des tuyaux, des tubes, et même des pull-overs...

Trier pour recycler

Mais pour être recyclés, ces éléments ne doivent pas être mélangés aux ordures ménagères qui les saliraient et les rendraient du même coup inutilisables. Ils doivent être triés dans nos foyers et placés dans des contenants spécifiques pour être ramassés séparément du reste de nos déchets.

Les déchets à trier

Les emballages : flacons en plastique (bouteilles de boisson, de lessive...), boîtes métalliques (boîtes de conserve et canettes), boîtes et suremballage en carton, briques alimentaires ; le papier : journaux, magazines et prospectus, comme certains le font déjà, en apport volontaire, et comme nous le faisons tous depuis longtemps, le verre : bouteilles, pots et bocaux.

Le recyclage : une réalité

Dans la «collecte traditionnelle», tous les déchets ménagers sont mélangés. Avec la «collecte sélective», vous séparez les journaux/magazines et emballages à recycler des autres déchets. Ils sont ainsi collectés séparément, ce qui permet de les recycler.

Les journaux/magazines et emballages ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères. En effet, si cela est le cas, ils se salissent mutuellement et sont alors irrécupérables. C'est pourquoi, la solution passe par chacun d'entre nous : il faut que nous apprenions à séparer ce qui est à recycler de ce qui ne l'est pas.

Comment trier ?

Dans la pratique, c'est très simple : il suffit de placer les déchets recyclables dans des contenants spécifiques. A chaque matériau, son contenant : en général, il est jaune pour les emballages et bleu pour les journaux-magazines. Bien sûr, la forme des contenants destinés à recevoir les déchets recyclables peut varier selon le type d'habitation ; ils peuvent être individuels, dans nos maisons (caissettes plastiques, bacs roulants) ou collectifs dans nos immeubles (conteneurs ou grands bacs). Les conteneurs à verre, eux, sont placés sur la voie publique et sont facilement reconnaissables.

Bien entendu, le reste des ordures ménagères est à jeter dans la poubelle traditionnelle et continue d'être collecté comme à l'habitude.



A Montataire, c'est 500 kg par an et par habitant de déchets ménagers qui sont collectés

Ce qui va se passer à Montataire

La distribution des bacs de collecte sélective.

Les bacs collectifs roulant pour les logements collectifs.

Les bacs individuels à couvercle jaune destinés aux emballages à recycler et les bacs à couvercle bleu destinés aux journaux/magazines commenceront à être remis à domicile courant mai dans le bas de la ville.

La remise de votre guide du tri

Avec les bacs un guide pratique du tri vous sera remis expliquant les nouvelles consignes de tri.

Collecte sélective et recyclage : nos déchets ont de l'avenir !

La collecte sélective, bientôt à Montataire

Bientôt sera mis en place progressivement, la collecte sélective qui permettra de ramasser les matériaux recyclables séparément du reste de nos déchets ménagers. Ce sont d'abord les quartiers du bas de la ville qui seront équipés de containers spécifiques.

Nous produisons tous de plus en plus de déchets. A Montataire c'est 500 kg par an et par habitant de déchets ménagers qui sont collectés.

Qu'est-ce que le tri et pourquoi ?

Aujourd'hui, une grande partie de nos déchets peut être recyclée : certains matériaux peuvent être réutilisés et transformés en de nouveaux objets. Ce serait donc un gaspillage de continuer à les jeter sans y prendre garde.

Que contient notre poubelle ?

Matières organiques 26 %

Papiers-cartons 21 %

Verre 10 %

Plastiques 10 %

Textiles 6 %

Métaux 4 %

Matières diverses 23 %

Avec le verre, les verriers refont des bouteilles ; avec les journaux et les magazines, les papetiers fabriquent des cartons ou du papier journal ; les métallurgistes refondent les métaux des canettes de boisson et boîtes de conserve ; les bouteilles en plastique servent à fabriquer des tuyaux, des tubes, et même des pull-overs...

Trier pour recycler

Mais pour être recyclés, ces éléments ne doivent pas être mélangés aux ordures ménagères qui les saliraient et les rendraient du même coup inutilisables. Ils doivent être triés dans nos foyers et placés dans des contenants spécifiques pour être ramassés séparément du reste de nos déchets.

Les déchets à trier

les emballages : flacons en plastique (bouteilles de boisson, de lessive...), boîtes métalliques (boîtes de conserve et canettes), boîtes et sur-emballage en carton, briques alimentaires ; le papier : journaux, magazines et prospectus, comme certains le font déjà, en apport volontaire, et comme nous le faisons tous depuis longtemps, le verre : bouteilles, pots et bocaux.

Le recyclage : une réalité

Dans la «collecte traditionnelle», tous les déchets ménagers sont mélangés. Avec la «collecte sélective», vous séparez les journaux/magazines et emballages à recycler des autres déchets. Ils sont ainsi collectés séparément, ce qui permet de les recycler.

Les journaux/magazines et emballages ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères. En effet, si cela est le cas, ils se salissent mutuellement et sont alors irrécupérables. C'est pourquoi, la solution passe par chacun d'entre nous : il faut que nous apprenions à séparer ce qui est à recycler de ce qui ne l'est pas.

Comment trier ?

Dans la pratique, c'est très simple : il suffit de placer les déchets recyclables dans des contenants spécifiques. A chaque matériau, son contenant : en général, il est jaune pour les emballages et bleu pour les journaux-magazines. Bien sûr, la forme des contenants destinés à recevoir les déchets recyclables peut varier selon le type d'habitation ; ils peuvent être individuels, dans nos maisons (caissettes plastiques, bacs roulants) ou collectifs dans nos immeubles (conteneurs ou grands bacs). Les conteneurs à verre, eux, sont placés sur la voie publique et sont facilement reconnaissables.

Bien entendu, le reste des ordures ménagères est à jeter dans la poubelle traditionnelle et continue d'être collecté comme à l'habitude.



A Montataire, c'est 500 kg par an et par habitant de déchets ménagers qui sont collectés

Ce qui va se passer à Montataire

La distribution des bacs de collecte sélective.

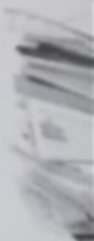
Les bacs collectifs roulant pour les logements collectifs.

Les bacs individuels à couvercle jaune destinés aux emballages à recycler et les bacs à couvercle bleu destinés aux journaux/magazines commenceront à être remis à domicile courant mai dans le bas de la ville.

La remise de votre guide du tri

Avec les bacs un guide pratique du tri vous sera remis expliquant les nouvelles consignes de tri.

Le rec



clage :
venir !



ataire,
00 kg
r habitant
ménagers
collectés

passer

cs de collecte
ulant pour les

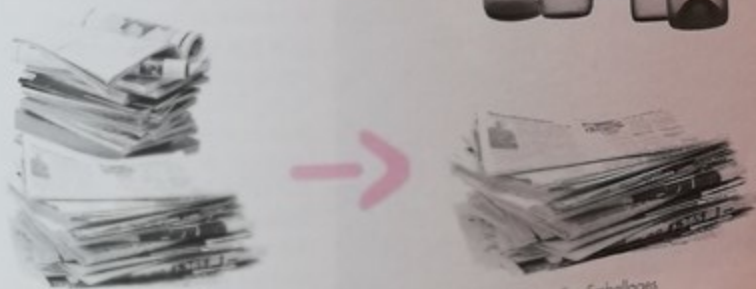
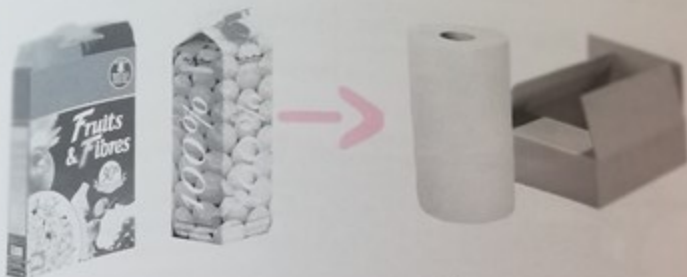
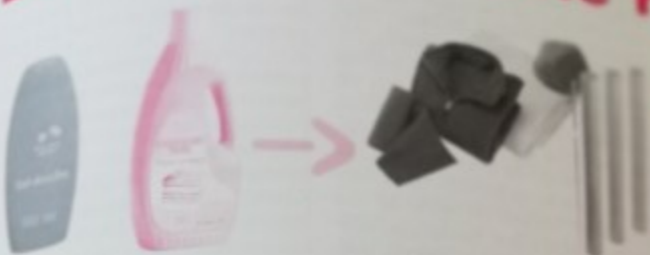
ouvercle jaune
s à recycler et
u destinés aux
mmenceront à
rant mai dans

voire

atistique du tri
nt les nouvel-

Le recyclage : une réalité

Environnement



Photothèque Eco-Emballages

Préparer l'investissement

En 2002, la loi sur le recyclage de déchets ménagers prévoit que d'ici 2012, 20% des déchets qui seront des déchets de verre devront être recyclés. Mais en plus des actions nouvelles, le secteur de services existants sera que le bois, le fer, le papier. Mais attention, pas de recyclage sans la collecte sélective !

Créer des activités nouvelles

Tout au long de la chaîne qui aboutit au recyclage, de nombreux professionnels interviennent pour collecter, trier, conditionner, transformer les matériaux. L'impact économique est important et plus national comme au plan local, le développement de ces activités permet de maintenir et de créer des emplois locaux.

Maîtriser les coûts d'élimination de nos déchets

L'enfouissement et l'incinération sont des procédés de plus en plus coûteux. La collecte sélective, parce qu'elle permet de limiter les quantités de déchets à éliminer, est un moyen efficace de maîtriser, sur le long terme, les coûts de traitement.

Trier, c'est l'affaire de tous et de chacun !

En triant, vous rejoignez les 18 millions de français qui le font déjà tous les jours, et au-delà, les habitants des autres pays européens qui, eux aussi, mettent en place la collecte sélective. Vous êtes le premier maillon de la chaîne car sans tri, pas de recyclage. C'est avec votre participation, celle de vos voisins, vos parents, vos amis que nous réussissons. Il en va de la qualité de notre cadre de vie.

Vie locale

Comité des Fêtes
Calendrier provisoire
de l'an 2001



Jeudi 24 mai

Marchés de l'Ascension et brocante

Dimanche 17 juin

ROBOCOX CLUB, concentration de véhicules VW coccinelles et dérivés, 200 véhicules (sponsors compris) avec parade, jeux et jury officiel VW.

Jeudi 21 juin

Fête de la musique

Jeudi 13 juillet

Bal de la fête nationale (place A. Génie)

du 18 au 27 Août

Fête Communale (fête foraine)

Dimanche 16 septembre

Forum des Associations
(centenaire loi 1901)

Dimanche 7 octobre

Brocante (rue des déportés)

Samedi 8 décembre

Téléthon

Photo club de Montataire

Vous êtes débutant en photo, vous recherchez des conseils techniques pour améliorer vos prises de vue.

Vous êtes amateur photo confirmé et vous souhaitez partager vos connaissances et nous apporter votre aide.

Dans une ambiance sympathique, venez participer à nos activités :

- Prises de vues en studio (macrophoto, portrait, nature morte) - Laboratoire noir et blanc - Travaux divers en commun - Organisation de concours.

Réunions au Petit Château de Montataire un jeudi sur deux (semaines paires) à partir de 20 h 30.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter

Boris POTHIER au 03 44 55 27 57

Sur les traces d'Hippolyte...

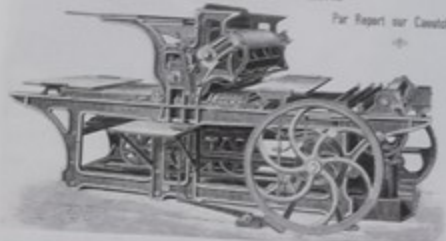
L'entreprise Heidelberg Web Systems a entrepris l'archivage des documents d'intérêt historique qui concernent l'entreprise Marioni, mais aussi Gaveau, Voirin, Chaudé, Cottrel, Harris, Heidelberg... tous constructeurs de machines à imprimer ou de relatives de presse à la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle. Les éléments de ce riche passé ont été éparpillés et l'entreprise a besoin de la collaboration des anciens salariés ou habitants de la commune pour retrouver la trace de tout papier, objet et même témoignage, antérieurs à 1988, ayant un rapport quel-

conque avec ces sociétés. Ces documents peuvent être offerts ou seulement consultés à l'entreprise qui, dans ce cas, s'engage à les consulter puis à les restituer à leur propriétaire. Ainsi, grâce au concours de tous, les archives de cette entreprise permettront de reconstituer l'histoire passionnante de ces hommes et femmes qui ont contribué en l'espace de quelques décennies, à l'essor prodigieux de la presse écrite. Contact : Martine Bernard - Chargée de mission - Tél. 03 44 29 45 76.

Machine Lithographique à deux Cylindres

POUR L'IMPRESSION DU METAL

Par Report sur Caoutchouc



Les établissements Voirin construisent une usine à Montataire en 1893, avant de fusionner avec la société Marioni en 1922.

Concours photo 2001

Le photo club de Montataire organise son 11^{ème} concours photo.

2 thèmes :

Autour du vin

Illustration d'un texte (poème, chanson, dicton etc...)

L'exposition aura lieu dans les salons de la «Résidence des Personnes Agées Maurice Mignon» du samedi 13 octobre au dimanche 21 octobre 2001.

Le règlement du concours et les bulletins de participation sont à retirer :

- Résidence des Personnes Agées Maurice Mignon - 118, rue Jean Jaurès
- Service culturel «Espace Fernand Léger» - 3, rue de Condé
- Mairie - Place Auguste Génie
- Mairie Annexe - 104, rue Jean Jaurès
- Chez les commerçants ayant l'affiche en vitrine

Les photos seront à déposer au secrétariat de la «Résidence des Personnes Agées Maurice Mignon» 118, rue Jean Jaurès à MONTATAIRE

Au plus tard le jeudi 11 octobre et avant 17 heures.

Pour tout renseignement complémentaire contacter : Boris POTHIER au 03 44 55 27 57

Au revoir Monsieur Coste



Le Président du Photo-club, M. Coste, nous quitte pour s'installer à Vierzon. Nombreux sont les montatairiens qui ont pu apprécier sa gentillesse et sa bonne humeur.

Nous lui souhaitons ainsi qu'à son épouse beaucoup de bonheur dans leur nouvelle ville où, nous en sommes persuadés, ils apporteront leur dévouement à la vie associative. M. Boris Pothier a été élu nouveau président de l'association.

Vie Libre

Vie Libre est un mouvement national qui regroupe près de 17 000 personnes : buveurs guéris, abstinents volontaires et sympathisants.

Il fut créé en 1953 par André Talvas, abstinents volontaire et Germaine abstinente volontaire guérie.

Campion, buveuse guérie. La section de Creil, dont dépend l'équipe de Montataire vit le jour en 1963 et compte 87 adhérents à ce jour.

Le but du mouvement est d'aider les personnes et les familles touchées par la maladie alcoolique.

Le fonctionnement du mouvement :

- les militants Vie Libre rencontrent les malades et leurs familles pour essayer de convaincre le malade à se faire soigner, reconforter la famille et trouver la meilleure thérapie adaptée à chaque cas.

- le suivi est assuré par : des visites, des réunions périodiques, un soutien téléphonique.

Amitié, discrétion, confidentialité sont des mots clés de l'association.

CRAM - Sécurité sociale

Pour faciliter le passage à la retraite, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Nord-Picardie vous informe et vous conseille.

Nos Conseillers Retraite vous accueillent près de chez vous, dans plus de 300 points d'accueil.

Ils vous conseillent de régulariser votre carrière au plus tard à 58 ans et de déposer votre demande de retraite 6 mois avant son point de départ pour éviter la rupture des ressources.

Dans votre commune, ou dans une commune proche, vous pouvez être reçu dans un point d'accueil retraite principalement sur rendez-vous :

à Montataire :
Mairie annexe des Martinets
82, avenue Anatole France

Pour prendre rendez-vous, contactez votre conseiller retraite :

Sabine Mincke
Tél. : 06 08 97 88 98

CITR CREIL

Rue Ribot - 60109 Creil cedex 1
Tél. : 03 44 61 71 80.

Vie locale

Association Oise-Volage

Sur invitation des autorités locales de la Région de la Vallée de l'Oise, un colloque consacré au thème de l'Europe, du développement et de l'écologie aura lieu le 10 mai 2001 à 14 heures au Centre de la Vallée de l'Oise, 10 rue de la Vallée de l'Oise, 60100 Compiègne. Ce colloque sera présidé par le député européen M. Gabriel Attali et le député M. Jean-Louis Borloo. Le thème de la journée sera "L'Europe, un cadre pour un développement durable". Le colloque sera précédé d'un concert de la Chorale de Compiègne et de la Chorale de la Vallée de l'Oise. Le colloque sera suivi d'un repas de 14 heures. Le colloque sera gratuit. Pour plus d'informations, contactez M. Daniel Bouchet, président de l'Association Oise-Volage, 10 rue de la Vallée de l'Oise, 60100 Compiègne. Tél. : 03 44 27 13 09.

«Association Oise-Volage»
Mairie de Montataire,
BP 50209 - 60762 Montataire Cedex

Le Vignolle fait son cinéma

Le film réalisé par Michel Roger et Gérard Trin sur la construction du Multiplexe Pathé est édité en cassette.

De la pose de la première pierre à l'inauguration officielle, le film nous fait vivre les différentes étapes de ce grand chantier, unique dans la région. Avec au premier plan les personnels des entreprises qui en sont les acteurs.

Vous pouvez vous procurer la cassette (d'une durée de 38 minutes) auprès de Michel Roger, 82, rue Victor Hugo
Tél. : 03 44 25 54 36
ou à la Librairie Dutilloy
57 rue de la République
Tél. : 03 44 25 75 07

Prix de la cassette : 70 F.

Election de Miss Montataire et de ses Dauphines le Samedi 23 Juin 2001 Salle du Palace - 2 heures de spectacle avec revue brésilienne

Vous habitez Montataire
Vous avez 18 à 20 ans
Vous êtes célibataire
Alors inscrivez-vous pour l'élection de Miss Montataire organisée par le GCAM aux magasins :

Marie-France - 63, rue Jean Jaurès
Electric/Oise - 140, rue Jean Jaurès

Justificatifs :
photo d'identité
photocopie de la carte d'identité
Photocopie d'un justificatif de domicile



Vidéo travelling

Suite à son assemblée générale, l'association Vidéo Travelling a procédé à la réélection de son bureau :

Président : D. Bossion
Tél. : 03 44 27 13 09

Trésorier : J. Rouzier
Tél. : 03 44 25 28 79

Secrétaire : D. Blérard

Secrétaire adjoint : Chantal Dupressoir

Attention changement des dates :

Réunions le mercredi
à partir de 20 h/20 h 30

Prochaines réunions :

25 avril, 9 mai, 23 mai,
6 juin, 20 juin 2001.

Associations

Secours Populaire Français

Le don d'action 2001 = des milliers de personnes aidées !

Le chômage baisse, mais la misère est loin de régresser.

Près de chez nous des familles souffrent, elles ont à peine de quoi se nourrir, pour certaines de quoi se chauffer.

Les populations les plus exposées sont durement touchées et l'hiver a continué de lamener les corps et les cœurs dans la France de l'an 2001. Trop de personnes sont marginalisées !

Heureusement les bénévoles du Secours populaire refusent de se résigner.

Ils mettent tout en œuvre pour secourir de nombreuses personnes pour lesquelles la misère semble programmée.

Faire reculer l'exclusion, chaque jour, toute l'année, en France et dans le monde, tel est le rôle du SPF.

A Montataire, avec votre aide, celle des commerçants, les étudiants du lycée Malraux, les responsables des jeunes des centres aérés, le Père Noël vert, le Père Noël rouge sur le marché. Solidaires, ensemble pour donner aux enfants, mais aussi aux parents un peu de bonheur pour les fêtes de fin d'année, nous faisons

appel aussi pour des familles d'accueil pour des enfants de 2 à 12 ans en Juillet Août. Nous espérons avoir des nouveaux locataires dans quelques mois.

Nous aurons besoin de bénévoles. Enfin nous voulons célébrer le centenaire des associations.

Pour nous joindre les lundis et vendredis de 14 h à 16 h
13, av. du 19 Mars 1962 - Montataire
Tél. : 03 44 27 16 64.

Information de la confédération nationale du logement

Pour tous vos problèmes, soit relatifs à votre bailleur, soit à cause de votre logement, ou tout autre incident concernant le logement la C.N.L. Association des locataires des Martains, vous serez informés par la permanence se tenant tous les 2^{es} vendredis de chaque mois à partir de 18 h 30 au local 11, avenue du 19 Mars 1962. Également à votre disposition, une boîte à lettres à cette même adresse.



Les Martins-Pêcheurs



Le bureau de l'A.A.P.P.M.A. «Les Martins-pêcheurs» de Montataire vous informe que l'ouverture de la pêche à la truite a eu lieu le samedi 24 mars dans le «Thérain» rivière de 1^{ère} catégorie et qu'un nouveau parcours a été innové.

La truite c'est quoi ?

C'est un parcours long de 2 Km du «Petit Pont de Pierre de la Maladrerie» au «Pont de la rue des Déportés dit le Pont des Chaussettes».

C'est un déversement d'un kilo de truites Arc en Ciel et Fario par pêcheurs tous les 15 jours soit 14 déversements en six mois, dont un déversement de 100 Kg de grosses truites de plus d'un kilo.

C'est un parcours qui vous donne la possibilité de pêcher le samedi, dimanche,

lundi et jours fériés du petit pont de pierre de la Maladrerie jusqu'au pont de la rue Ginisti (pont de la Guinguette) et tous les jours du 1^{er} juillet à la fermeture sur tout le parcours.

C'est aussi un permis de pêche à 330 frs et 140 frs pour les moins de 16 ans (nés à partir du 01.01.1985) et une action à la truite à 450 frs et 225 frs pour les moins de 16 ans.

C'est aussi l'accès gratuit pour les actionnaires à l'étang du Marais Benne.

Vous pouvez consulter les règlements sur place et vous renseigner auprès de nos dépositaires «Christian Pêche» ou «la Guinguette». N'oubliez pas, plus nous serons, plus la quantité de truites déversées sera importante.

Société

Au cours des années...
recherches pour...
ignora classé «de...
comme les Mille...
d'espérer. Ce se...
ignore les plus d...
leur forme particu...
On se gendre les...
dans les bon-bien...
les. Morale se...
activités. Autre...
Touloume de l...
Nouveau van...

Pour les rando...
- 6 km...
- 500...
- 25 g...
- 2 h...

- 1 - Nettoyer l...
 - 2 - Couper le...
ser rissoler à...
se et le tenir...
 - 3 - Mettre les...
lottes pelées...
 - 4 - Lorsque...
de persil ha...
- Bon appétit

Société myco...
Siège social...
Président : Jo...

Le rendez-...
• à 8 h 30...
ou même...
• à 13 h...
retour au...

So...
So...
So...

Toutes ces...
temps (g...
rer certa...
compré...
A l'issu...
dra pré...
• un p...
• un p...
• un c...
Bonne

Société Mycologique de Montataire

À la fin des sorties de printemps nous rencontrons principalement des champignons classés «Excellents comestibles» comme les Morilles (environ une vingtaine d'espèces). Ce sont parmi les champignons les plus difficiles à trouver malgré une forme particulière.

On se gardera bien de les manger crues, donc les faire bien cuire...

Les Morilles se conservent très bien séchées. Autre excellent comestible : «Le Tricholème de la Saint Georges ou Mousseron noir» (la Saint George le 23

avril) pousse souvent en ligne ou en cercle «La Pholiotte du gnegnon» très bon comestible et culture possible poussé en truffes dans sur les souches de gnegnon, etc...

«La Pezize verte» (Dorcata leucon) est un bon comestible, son odeur de citrouille disparaît à la cuisson. «Oseille de Judée» (Auricularia, Auricularioides) on le trouve surtout sur le bois affaibli ou mort du saule. Comestible acceptable en cuisine chinoise sous l'appellation «champignons noirs». Et maintenant à vos paniers !

Recette

Pour les ramasseurs chanceux voici une recette pour déguster vos morilles :

- 6 tranches de lard de poitrine fumé pas trop gras
- 500 g de morilles fraîches
- 25 g de beurre
- 2 échalottes, persil, sel, poivre

- 1 - Nettoyer les Morilles
 - 2 - Couper le lard en tranches, le mettre dans une sauteuse avec le beurre et laisser rissoler à feu moyen. Lorsque le lard est bien croustillant le retirer de la sauteuse et le tenir au chaud.
 - 3 - Mettre les Morilles à rissoler dans la cuisson du lard avec sel, poivre et les échalottes pelées et hachées. Couvrir et cuire une vingtaine de minutes.
 - 4 - Lorsque les Morilles sont cuites, les mettre dans un plat chaud, les saupoudrer de persil haché et poser dessus les tranches de lard chaud.
- Bon appétit.

Société mycologique de Montataire
Siège social : Mairie de Montataire.
Président : Jacques Roger

Planning des sorties mycologiques du 1er semestre 2001

Le rendez-vous est prévu :

- à 8 h 30 précises à la Mairie de Montataire pour les sorties le matin et retour au même endroit vers 11 h - 11 h 30 environ.
- à 13 h 30 précises à la Mairie de Montataire pour les sorties l'après-midi et retour au même endroit vers 16 h - 16 h 30.

Samedi 21 avril matin avec J. Claux, A. Dupuit

Samedi 28 avril après-midi avec I. Bas, A. Dupuit

Samedi 5 mai matin (sous réserve)

Samedi 9 juin matin «sortie botanique» avec D. Van der Gucht

Toutes ces sorties sont programmées à l'avance. Il est bien évident que, selon le temps (gelées tardives, sécheresse, etc.), nous pouvons être amenés à ne pas assurer certaines sorties. Tout ceci n'est pas prévisible. Nous vous remercions de votre compréhension.

À l'issue de chaque sortie, nous procéderons à une identification sur place, il faudra prévoir :

- un panier pour les champignons comestibles
- un panier pour les champignons non comestibles
- un couteau.

Bonne cueillette à tous.



Monsieur Theron

L'association avec Monsieur le Maire de Montataire a permis de réaliser un projet de ramassage de champignons dans le bois de la Vallée de la Coudre et permet à l'ensemble des membres de profiter des richesses de la communauté. Adresse du site : <http://www.montataire.com/montataire/>

15ème RALLYE PEDESTRE PARIS-TOUR EIFFEL

Dans un car mis à leur disposition par la ville, près de 50 personnes ont participé au rallye.

Cette sortie a été organisée par l'OMC et les « Joyeux godaillots ». 15 kms ont été parcourus dans Paris depuis la porte d'Italie et les marcheurs ont pu découvrir (sur un circuit bien balisé) les principaux monuments de la capitale.

Arrivés à la tombée de la nuit devant la Tour Eiffel, ils ont eu la chance de la voir scintiller de mille feux. Mais la balade n'était pas terminée avec la descente des Champs Elysées, où il a fallu accélérer la cadence.

Après 5 heures de marche, contents de leur journée d'effort, les participants ont eu droit au réconfort : des viennoiseries gracieusement offertes par les boulangeries Poirer et Langlois, ont été distribuées et en route pour le retour !

Le groupe récompensé par une coupe gardera de bons souvenirs de cette journée.

Pour limiter les effets des crues du Thérain à Montataire, des travaux dès 2001

Suite aux conclusions de l'étude que la ville de Montataire a confiée à Hydratec après les fortes inondations de 1999/2000, une première série de travaux va être réalisée. Considérés comme prioritaires, ces travaux doivent permettre un gain de 30 cm du niveau du Thérain en période de crue équivalente à celle de 1999. Il s'agit de :

Sur le Thérain,

- Curage du Thérain (Croizat/pont RD 200)

Sur le fossé noir,

- Vannage sur canalisation rue Ginisti
- Reconstruction pont de la rue des Déportés
- Digue de protection fossé noir (Amont déportés)
- Remise à ciel ouvert du fossé rue des Déportés prolongée

Sur le vannage SOLLAC,

- Echelles graduées et système d'alerte,
- Aménagement plage de dépôt en amont du vannage

Sur les réseaux pluviales rue Robert Trin et rue Hervé Boulanger

- mise en place de vannes d'isolement.



Le montant de ces travaux a été estimé à 1 400 000 Frs HT

Ils seront réalisés dès 2001 par des financements DUAC - Ville de Montataire - Syndicat Intercommunal de la Vallée du Thérain - Heidelberg - Leclerc - Namani - Saxby.

L'état sera sollicité pour prendre une partie des financements à son compte.

Des travaux sont prévus sur le Thérain de l'amont de Beauvais jusqu'à Montataire. Parallèlement, Hydratec, pour le compte du Syndicat Intercommunal de la Vallée du Thérain, a rendu les premières conclusions de son étude :

- préservation des zones inondables restantes
- meilleures sollicitations des zones de marais
- réaménagement des étangs aux fins de stockage
- curage du Thérain et des fossés en aval de Beauvais
- ouvrages de ralentissement des ondes de crues en amont de Beauvais
- création de nouveaux bras de décharge

30 000 000 F HT de travaux dont 7 400 000 F sont prioritaires (dont le curage sur Montataire pour 553 000 F).

Tout un programme qui devra, bien sûr, recevoir des financements de l'Etat

du Conseil Régional
du Conseil Général
de l'Agence de l'eau...



Monsieur le Maire a saisi Monsieur le Préfet de l'Oise pour déclarer Montataire «commune sinistrée». La ville est dans l'attente de l'arrêté interministériel qui permettra une meilleure couverture par les assurances pour les dégâts subis.